

Lettre Emploi

Pays des Vallons de Vilaine - n°51

Offres d'emploi

16 Conducteurs receveurs voyageurs H/F - KEOLIS Rennes réseau STAR

- Permis D ou TP Conducteur voyageurs ou ex CFP M138 obligatoire
- Expérience impérative de 3 ans en Transport marchandises ou voyageurs.
- FIMO voyageurs ou expérience dans le transport de voyageurs dans les 10 ans avant le 10 sept 2008.

Retirer dossier de candidature directement à l'accueil de KEOLIS Rennes - rue Jean Marie Huchet - CS 94001 - 35040 Rennes cedex

Ou par mail à l'adresse suivante : candidatures@keolis-rennes.fr

Envoyer dossier + lettre de motivation + CV + copie du permis, de la FIMO ou attestation justifiant une expérience de conduite voyageurs dans les 10 ans avant le 10 septembre 2008 avant le 20 octobre 2008

Laveur(euse) de Poids Lourds - TRIBORD - Rennes

Lavage des véhicules 2 ou 3 jours par semaine. Complément sur collecte ou déchèterie

- Déplacer les véhicules poids lourds sur le site
- Nettoyage des véhicules poids-lourds avec une station de lavage haute pression

Compétences : Permis C (PL) obligatoire - FIMO non exigée

- Disponibilité dans les horaires
- Capacités organisationnelles
- Formation au poste assurée par la Société

Contrat : Contrat en poste d'insertion

C.D.D. de 3 mois renouvelable deux fois pour une durée maximale de 24 mois.

Temps de travail : 130 H par mois.

Prière d'envoyer C.V. accompagné de fiches de prescription I.A.E.

La lettre de motivation n'est pas indispensable

à Melle Delphine LE BAYON - Tél. : 02 99 59 05 49

par courrier - Tribord - Agence de Rennes - Le Grand Breil - 35000 RENNES

par Fax : 02 99 54 40 40.

Les personnes recrutées sur ce poste d'insertion vont faire l'objet d'un agrément. Pour tout renseignement pour l'obtention de l'agrément vous pouvez contacter l'Équipe I.A.E. de l'A.N.P.E. Rennes Sud au 02 99 86 78 50 (Téléphone réservé aux prescripteurs).

FORMATION

Services à la Personne - « formation modulaire préalable à l'embauche visant à une qualification d'assistante de vie »

Missions et conditions de travail

Dans un premier temps : Assister les personnes dans leurs tâches domestiques

Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile

A terme : Assister les personnes dépendantes dans les actes essentiels de leur vie quotidienne

☞ intervention au domicile de plusieurs particuliers

☞ déplacements réguliers

☞ horaires décalés

Prérequis

Expérience dans les services à domicile

- Ou/et Projet validé
- Volonté de s'engager jusqu'à la qualification avec l'employeur partenaire de l'opération
- Niveau 3eme-bon niveau lecture/écriture
- Véhicule fortement souhaité

Objectif

Après la formation préalable, embauche en CDI 20h minimum hebdomadaire avec possibilité d'obtenir la qualification ADVF

Contacteur ANPE Rennes Sud - Equipe SAS
38 boulevard Albert 1er - BP 70327 - 35203 RENNES CEDEX 2
☎ 02 99 86 78 53 - 02 99 53 42 25

OPERATION + 50 ANS

Buroscope organise sur notre territoire des « matinales » dédiées à l'emploi des plus de 50 ans (offres d'emplois de proximité, mises en relation avec des employeurs, conseils...)

Les
M
a
t
i
n
a
l
e
s

LIEU	HORAIRES	DATES
PAE de GUICHEN	8h30-10h00	15 octobre 2008
		29 octobre 2008
		19 novembre 2008
		3 décembre 2008
		17 décembre 2008
MAIRIE de BAIN DE BRETAGNE	8h30-10h00	22 octobre 2008
		5 novembre 2008
		26 novembre 2008
		10 décembre 2008

ACTUALITES DU GREF

Infos nationales

Aide de l'Etat en faveur des PME

Dans le contexte actuel de crise financière, les Petites et moyennes entreprises ont dernièrement rencontré des difficultés pour obtenir des prêts. C'est pourquoi le gouvernement a annoncé le 2 octobre un plan de soutien au financement des PME, d'un montant de 22 milliards d'euros. L'objectif est d'éviter des faillites d'entreprises. Certains secteurs sont en effet déjà durement touchés par la crise : le bâtiment, l'immobilier ou le commerce de détail.

[En savoir plus sur le plan d'aide aux PME, sur le site du Premier ministre](#)

Le Monde, Le Télégramme, 04/10/08 ; Les Echos, 03/10/08

Ouverture de la négociation sur la réforme de la formation professionnelle

Le gouvernement, les partenaires sociaux et les représentants des régions ont ouvert le 30 septembre la négociation sur la réforme de la formation professionnelle. Les discussions porteront sur 4 axes : renforcer le lien entre formation et emploi, construire un système plus juste, accroître son efficacité, et rendre l'individu acteur de son parcours professionnel. Il faut notamment favoriser l'accès à la formation dans les PME et TPE, comme l'illustrent les résultats

de l'enquête réalisée par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP). La Cour des comptes a aussi publié un rapport sévère sur le dispositif qu'elle juge inefficace, et émet des propositions. L'épineuse question du financement de la formation professionnelle devra également être traitée.

[En savoir plus sur le rapport de la Cour des comptes, dans les Actualités du GREF Bretagne](#)
[Télécharger les résultats de l'enquête de la CCIP "La formation professionnelle vue par les Français", sur le site du Centre-Inffo](#)

Les Echos, 30/09/08 ; Les Echos, Le Télégramme, Ouest-France; 01/10/08 ; Le Monde, Les Echos, Le Télégramme, Ouest-France, 02/10/08

CQP de formateur consultant : inscription au RNCP

Le CQP (Certificat de qualification professionnelle) de formateur consultant, premier CQP de la branche des organismes de formation privés, est désormais inscrit au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles). Pour le moment, il n'est accessible que par la VAE (Validation des acquis de l'expérience) mais la branche abordera en 2009 les modalités d'obtention de cette certification par la formation. La CPNEF (Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation) traitera de cette question lors de sa réunion du 19 novembre 2008.

AEF, 30/09/08

Projet de loi de finances 2009

Le projet de budget pour 2009 présenté le 26 septembre par les ministères de l'Économie et du Budget consacre 11,82 milliards d'euros à l'emploi, accusant une baisse de 5,2 % par rapport à 2008. En matière de formation, il prévoit notamment la suppression des allocations de fin de formation à compter du 1er janvier 2009, le prélèvement de 50 millions d'euros sur le budget de l'Agefiph pour le verser au Cnasea, ainsi que la suppression de la limite d'âge de 30 ans pour les contrats d'apprentissage de travailleurs handicapés.

Consulter le Projet de loi de finances pour 2009 - Les politiques publiques : crédits et performances sur le site du Minefi

[Consulter le PLF sur le site de l'Assemblée nationale](#)

Le Quotidien de la formation, 30/09/08 ; AEF, 01/10/08

Organisation du nouveau service public de l'emploi précisée par décret

Un décret du 29 septembre 2008 précise la nouvelle organisation du Service public de l'emploi. Sa publication au Journal officiel "permet de tenir le calendrier initialement prévu en vue d'une création effective de l'opérateur pour le 1er janvier 2009" indique un communiqué du 1er octobre de Christine Lagarde, ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, et Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'Emploi.

[Consulter le décret n°2008-1010 du 29/09/08](#)

[Consulter le communiqué de presse sur le site du Minefi](#)

AEF, 30/09/08 et 01/10/08

Contrat d'autonomie

Le secrétaire d'État à l'Emploi Laurent Wauquiez a annoncé le 29 septembre une accélération du déploiement des « 45 000 contrats d'autonomie proposés aux jeunes des quartiers, dans 35 territoires prioritaires ». Ceci dans un contexte de dégradation sensible du marché de l'emploi.

Le Quotidien de la formation, 30/09/08

Etude sur la santé et la sortie du marché du travail

La suppression de la dispense de recherche d'emploi pourrait entraîner le report de certains seniors âgés de 55 à 59 ans en mauvaise santé, sur d'autres dispositifs. Tel est le principal

constat tiré d'une étude publiée par l'Insee. L'auteur analyse le lien entre santé dégradée et statut d'activité et fait apparaître que la dégradation de l'état de santé conduit à une sortie anticipée du marché du travail.

[Accéder à l'étude parue dans Economie et statistiques, n°411, 09/2008](#)

Liaisons sociales, 22/09/08

Infos locales

Les derniers chiffres du travail en Bretagne

L'aggravation nationale du chômage touche également la Bretagne. En août, ils étaient 2 100 demandeurs supplémentaires à s'inscrire à l'ANPE pour atteindre les 82 749 demandeurs de catégorie 1. Cette hausse se retrouve inégalement par département : 3,3% en Ille-et-Vilaine et Morbihan, 2,2% dans le Finistère mais n'est que de 1,7% sur les Côtes d'Armor. La hausse régionale de 2,7% va bien au-delà de l'augmentation nationale qui est de 2,2%, même si sur un an la tendance régionale est plus favorable (baisse de 0,3%). Les secteurs les plus touchés sont l'agro-alimentaire (fermeture de Doux à Locminé, réduction d'effectifs à Pleucadeuc, chez Dandy à Pontivy...), le bâtiment qui paye aussi un lourd tribut à la crise économique (moins de permis de construire délivrés) et le secteur de l'automobile. A Rennes, l'usine Citroën va se séparer de ses 1 000 intérimaires dès la fin de l'année. Ses sous-traitants automobiles et les autres constructeurs devraient aussi réduire leurs effectifs à Lorient notamment.

[Lire Les derniers chiffres du marché du travail en Bretagne, septembre 2008, sur le site de la DRTEFP Bretagne](#)

Le Télégramme, 01/10/08 ; Ouest-France, Le Télégramme, 02/10/08

Une convention au Conseil Général pour l'emploi des handicapés

Une convention a été signée entre le Conseil général d'Ille-et-Vilaine et l'Etat afin de promouvoir l'insertion des adultes handicapés dans la fonction publique. Une dotation de 654 000€ du Fonds d'insertion professionnelle serait à utiliser dans les trois ans pour la mise en place d'actions. Objectif : atteindre le minima des 6% de travailleurs handicapés prévu par la loi. Jean-Louis Tourenne, président du Conseil général reconnaît que le taux d'emploi des travailleurs handicapés avait encore baissé (actuellement moins de 2%). Pour lui, cette baisse doit être imputée, non pas à un manque de bonne volonté du Conseil général, mais plus au transfert des employés de l'Etat vers le Conseil général. Ce transfert abaisserait encore la proportion personnes handicapées / personnes valides au sein de l'institution départementale.

[Consulter le dossier Travailleur handicapé \(pratiques, actualités, études et chiffres\), sur le site du Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité](#)

Ouest-France, éd. Ille-et-Vilaine, 29/09/08

FACE parraine des demandeurs d'emploi

Créée à l'initiative d'Edmond Hervé il y a dix ans, la Fondation Agir contre l'Exclusion (FACE) accompagne les demandeurs d'emploi jeunes et adultes dans leurs recherches d'emploi, puis lors de leur intégration en entreprise. Grâce à son réseau de bénévoles et d'entreprises (une centaine du bassin rennais), FACE, soutenue par Rennes Métropole, a aidé 150 personnes cette année 2008.

[En savoir plus sur le réseau national FACE](#)

Ouest-France, 30/09/08

Buroscope, pionnier pour l'emploi des seniors

Depuis 2 ans déjà, Buroscope oeuvre pour l'emploi des seniors grâce à son service de placement "50 ans et compétents". Il est épaulé dans cette démarche par Rennes Métropole, le département et l'Europe. L'objectif pour cette année est la création d'une association qui regroupera notamment un réseau d'une quinzaine d'employeurs et de directeurs de ressources humaines.

[En savoir plus sur le site www.50ansetcompetents.fr](http://www.50ansetcompetents.fr)

[Accéder à la plate-forme Gestion des âges de l'Anact](#)

Ouest-France, 01/10/09

La crise des bistrots

Depuis le début de l'année, le Tribunal de Rennes a enregistré 47 liquidations judiciaires de débits de boisson ou d'établissements de restauration rapide ou traditionnelle. Elles étaient 38 en 2006 et 50 en 2007. Sont en cause les législations restrictives sur l'alcool et sur le tabac. La loi anti-tabac oblige les établissements à des aménagements (terrasses, chauffage extérieur...). A Rennes, d'autres ré-orientent leurs activités : bars à vins, café littéraire, livraison à domicile d'apéro... Jean-Yves Vilboux, président général de la Chambre syndicale industrie hôtelière du département met aussi l'accent sur les problèmes de voisinage que la multiplication des terrasses engendre (bruit, verbalisation...). Concernant la consommation d'alcool, il plaide pour une évolution des mentalités : pourquoi ne pas imiter nos voisins et emporter la bouteille à moitié consommée ?

Ouest-France, 01/10/09

Tableau de bord Emploi Formation

Mise à jour de l'étude du Gref Bretagne

http://www.grefbretagne.com/Groups/publication_gref/publications_2007/mission_obs/les_pays_de_bretagne/tb_rvb.pdf

A LA SEMAINE PROCHAINE !